

**Extrait du registre des délibérations
Séance du 24 septembre 2026**

L'an 2026, le jeudi 24 septembre à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 18 septembre, s'est réuni à Lanvénehen sous la présidence de Monsieur Sébastien WACRENIER, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : Mesdames et Messieurs : Gilles BERNARD, Benoît BERNY, Laurent BOUKANDJA, Myriam CHENAIS, Claudine CORFDIR, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Marilyn FEBVIN, Maryse FLEGEO BRACHET, Bérangère FRITZ, René GRY, Floriane GUILLANIC, Eric JEAN, Michel LAVOLE, Martine LE BARTZ, Erwan LE CORRE, Monique LE CREN, Solenn LE FERREC, Michel MORVANT, Caroline NENEZ, Pierre-Marie QUESSEVEUR, Fabrice RAUD, Yvonne RAYER, Benoît RIVALAN, Laëtitia ROYANT, Natacha SANNIER, Daniel SKOCZ, Morgane ULLIAC, Liliane VAILLANT, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER

Délégués suppléants : Mesdames et Messieurs : /

Etaient absents / excusés : Mesdames et Messieurs : Jean-Michel BOUEDEC, Christophe CARARIC, Bernard COSPEREC, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Annie LE GAL, Annie LE GOFF, Thierry LE NY, Gwendoline LE STER, Jean-Charles LOHE, Gérard RIO, Raymond SIOU

Pouvoirs : Jean-Michel BOUEDEC à Bérangère FRITZ, David GUILLOUX à Maryse FLEGEO BRACHET, Annie LE GAL à Benoît BERNY, Thierry LE NY à Christian FAIVRET, Gwendoline LE STER à Paul COZIC,

Nombre de membres au conseil : 44
Présents : 32
Votants : 37

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommée secrétaire de séance : Monique LE CREN

2026_136

Vie institutionnelle – Constitution de la commission Accessibilité

Vu la délibération du conseil communautaire n°2026-69 du 28 mai 2026 fixant la composition de la commission intercommunale d'accessibilité ;

Considérant les élus référents en matière d'accessibilité désignés par les conseils municipaux des communes membres de RMCom ;

Considérant que l'organe délibérant, à l'unanimité, a décidé de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations ;

Il est proposé au conseil communautaire de valider la constitution de la commission accessibilité telle que présentée ci-dessous.

Communes	Elus référents
Berné	Dominique PAUILLAC
Gourin	Matthieu PERON

Guémené/S	Sylvain MALANDAIN
Guiscriff	Ronan LANGLET
Kernascléden	Cécile TALHOUARN
Langoélan	Yann JONDOT
Langonnet	Philippe MAINGUY
Lanvénegen	Rolland ARMAND
Le Croisty	Sophie LE CORRE
Le Faouet	Jean-Claude FERREC
Le Saint	Sophie CASTIONI
Lignol	Martine LE BARTZ
Locmalo	Joël GAUTIER
Meslan	Véronique TURRINI
Persquen	Myriam CHENAIS
Ploerdut	Loïc SCRAIGN
Plouray	Jean-Luc LE LAIN
Priziac	Michel LAVOLE
Roudouallec	Sandrine LE GALL
St Caradec Trégomel	Hervé SIVY
St Tugdual	Raymond SIOU

-Vice-présidente de RMCom en charge des solidarités, Madame Myriam Chénais ;

-Vice-président en charge de l'enfance jeunesse et vie sociale, Monsieur David Guilloux ;

-Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, Monsieur Michel Morvant ;

-Vice-président en charge des mobilités, Monsieur Jean Charles Lohé

-Vice-président en charge du développement économique, Monsieur Christian Faivret

-Membres issus d'associations (qui ne sont pas conseillers communautaires) devant répondre aux critères suivants :

- rattachement à des problématiques concernant le handicap, les personnes âgées, l'accessibilité, la qualité d'usage pour tous
- représentation de la diversité des types de handicap (visuel, moteur, auditif, cognitif, psychique et mental) pour les associations de personnes en situation de handicap

- promotion des intérêts des usagers et de la qualité des services publics concernés par la commission

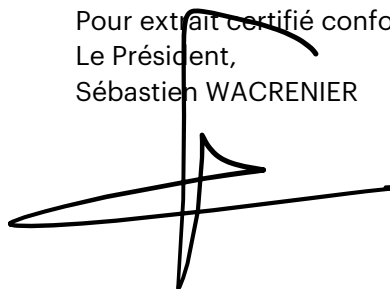
Ces derniers seront sollicités par courrier et/ou voie de presse pour faire acte de candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **de valider la constitution de la commission Accessibilité telle que présentée ci-dessus**

→ ***Adopté à l'unanimité***

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Sébastien WACRENIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal stroke and a small upward flick.